



Communiqué de presse - 15 octobre 2024

TROPHÉES DES FORÊTS D'ÎLE-DE-FRANCE 2024 : 3 lauréats récompensés et un grand prix du jury !

4 collectivités locales ont été récompensées lors du concours du "Trophée des forêts d'Île-de-France" tenu le **15 octobre 2024** au Congrès des Collectivités forestières d'Île-de-France de Fontainebleau (77), une deuxième édition organisée par l'URCOFOR, Union des communes forestières, Fibois Île-de-France, l'interprofession de la filière forêt bois et FRANSYLVA, le syndicat des propriétaires forestiers, de la région. Retour sur un rendez-vous qui prend ancrage, dans un contexte francilien où la question forestière se pose fortement pour les élus et leurs administrés.

Trois lauréats et un Grand Prix du jury pour des projets de solution et d'innovation !

Le jury, composé de douze structures de la filière forêt bois, s'est ainsi réuni le 13 septembre 2024 afin de choisir les lauréats et remettre les prix aux collectivités suivantes :

- Dans la catégorie « Bioéconomie », le trophée a été remis au **Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (91)** pour la création de la SCIC Gâtinais Bois énergie.
- Un "Grand prix du jury" a été remis dans cette même catégorie, au **Conseil Départemental de Seine et Marne (77)** pour son projet de remembrement forestier privé.
- Dans la catégorie « Biodiversité », le jury a récompensé la **Communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine (78)** pour son partenariat avec l'ONF sur plusieurs actions pour la préservation des espaces et écosystèmes forestiers face au changement climatique, entre 2024 et 2027.
- Dans la catégorie « Sensibilisation et concertation », la **Commune de Combs-la-Ville (77)** a été élue lauréate pour son projet de restauration des fonctionnalités écologiques du milieu boisé et la création d'un sentier d'observation.

Un évènement largement soutenu par les institutions et la filière locale

Ce concours, soutenu par de nombreux partenaires, a pour objectif de valoriser les initiatives exemplaires, innovantes ou remarquables, pouvant être dupliquées, portées par des collectivités ou des Parcs Naturels Régionaux, afin de les diffuser largement sur le territoire francilien suivant 3 catégories :

- **Le trophée Bioéconomie**, qui récompense un projet de valorisation de la forêt et/ou de ses produits issus de ressources locales ;
- **Le trophée Biodiversité** qui valorise des projets de protection et développement de la biodiversité forestière ;
- **Le trophée Sensibilisation et concertation** qui récompense des actions de sensibilisation du grand public aux enjeux de la forêt et du bois ;

Contact presse:

Clotilde Garraud - Directrice du réseau des Collectivités forestières d'Île-de-France
06 42 54 65 19 - clotilde.garraud@communesforestieres.org

Claire Caillosse - Cheffe de projet forêt et 1ère transformation à Fibois Ile-de-France
06 32 61 26 82 - claire.caillosse@fibois-idf.fr

Concours organisé par :



En partenariat avec :



Marraine de l'édition 2024



Jurés invités édition 2024



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

77 Seine-et-Marne
c.a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

